

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-412-1931 Indemnités

n° 48-412-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 mars 1931

Numéro JO
n° 412 du 31/03/1931

Date du numéro
31 mars 1931

TEXTE INTÉGRAL

pour compter du 1er février 1931, les émoluments de l'écrivain-interprète Ahmed Serrou. en service au service des travaux publics, sont fixés ainsi qu'il suit : 1° Solde de 550 francs par mois: 2° Indemnité de charges de famille fixée par l'arrêté du 8 mars 1930.